

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 octobre 2015 à 18 heures

Le 19 octobre deux mil quinze à 18 heures,  
Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 15/10/15

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Nombre de votants : 13

**Présents** : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, PERRET Didier, QUATREMERE Gilles, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

**Absent(e)s** : MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline,

**Pouvoir(s)** : MARCHOIS Fabrice à RICHARD Evelyne, MARTIN Aline à HILAIRE Valérie.

**Secrétaire de Séance** : HILAIRE Valérie

**Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :**

Après discussion et délibération, le compte rendu du 24 août est approuvé à l'unanimité.

**Décision modificative n°1 :** M. le Maire présente les mouvements de crédits à opérer pour alimenter le compte des travaux en régie. La décision est adoptée à l'unanimité.

**CAPCA - Attributions de compensation 2014 :** Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la Commission Locale Évaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif à la révision des attributions de compensation 2014. Les montants des attributions 2014 sont approuvés à l'unanimité.

**CAPCA – Transfert de la compétence communications électroniques :** M. Le Maire donne lecture de la délibération du conseil communautaire de la CAPCA concernant la prise de compétence « aménagement numérique » et de son adhésion au syndicat Ardèche Drome Numérique (ADN). L'assemblée accepte à l'unanimité ce transfert et cette adhésion.

**CAPCA – Convention financière pour le centre d'incendie et de secours de Privas :** M. le Maire rappelle les termes de la délibération du 9/04/2015 concernant l'accord de principe sur la construction du centre d'incendie et de secours de Privas. Il convient dorénavant de signer la convention financière avec la CAPCA. Le conseil municipal autorise (13 voix POUR et 2 voix CONTRE) le Maire à signer ladite convention.

**Travaux extension cantine scolaire – demandes de subventions :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de redéposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour l'année 2016, et de solliciter également l'aide des Parlementaires, à savoir, Messieurs TERRASSE, Député de l'Ardèche et Genest, Sénateur de l'Ardèche. Le conseil municipal charge le Maire de ces demandes de subvention.

**Échange de terrains M. Chambonnet / Commune :** M. le Maire présente le projet d'échange entre M. Chambonnet et la Commune. Après délibération, le conseil consent aux échanges présentés.

**MNT – Modification des taux :** M. le Maire rappelle que la commune a souscrit par convention avec le Centre de Gestion de l'Ardèche une garantie maintien de salaire pour les agents en arrêt de travail. La procédure d'adhésion étant modifiée, il convient de s'exprimer sur ces nouvelles modalités qui impliquent notamment une baisse du taux de cotisation. Après délibération, le conseil valide les changements et autorise le Maire à signer l'avenant au contrat.

**Étude de faisabilité éolienne :** M. le Maire rappelle la réunion du 7/09 durant laquelle a été présenté, par la société VSB, le projet éolien. Après délibération, le conseil municipal (1 abstention, 2 voix CONTRE, 12 voix POUR) autorise la poursuite de l'étude de faisabilité de ce projet éolien.

**SDE 07 – convention temporaire maîtrise ouvrage ZA Tamaris :** M. le Maire rappelle les travaux d'aménagement de la zone artisanale du Tamaris et propose que le SDE 07 soit chargé, par convention, de la coordination des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et

télécommunications. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à signer ladite convention.

**Signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la CAF Ardèche** : M. le Maire rappelle que la commune soutient financièrement les actions jeunesse menées par le FJEP (accueil de loisirs et accueil jeunes). Il propose de signer le contrat enfance jeunesse avec la CAF Ardèche, partenaire des actions menées, pour les années 2015 à 2018. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer ce contrat.

**Convention « Sorties d'artistes » - Conseil Départemental** : Monsieur le Maire cède la parole à Madame Valérie Hilaire qui présente le projet de spectacle, destiné aux élèves de l'école maternelle, pour l'année scolaire 2015/2016.

Après délibération, le conseil autorise le Maire à signer ladite convention.

**Demande de subventions SDE 07** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différents travaux à effectuer, à savoir : le remplacement d'un poteau au hameau de Paraud, le raccordement au réseau public au lotissement Les Genêts et l'installation d'un support pour illumination le long de la RD 104 pour un montant total de 5 593.45€ et de la nécessité de formuler des demandes de subvention.

Après délibération, le conseil municipal charge le Maire de ces demandes.

19h45 : Monsieur Gerben Tonkens quitte la séance pour raisons personnelles.

Questions diverses :

- **Demande d'emplacement** : Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'occupation du domaine public pour commerce ambulants. Le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.
- **Dates à retenir** :
  - Le 23 octobre à 17h30 : réunion du CCAS
  - Le 29 octobre 2015 : Mise à l'honneur d'un auteur de la commune primé pour un de ses ouvrages
  - Le 4 décembre à 18h00 : inauguration de la nouvelle salle des associations en présence de toutes les associations de la commune.
  - Le 8 janvier à 18h30 : vœux du Maire,

La séance est levée à 20h00.

Gérard Béal,  
Maire de Flaviac



Valérie HILAIRE  
Secrétaire